

CCMMEP, séance du 20 octobre 2022 Déclaration liminaire des élus Snec-CFTC

La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) a publié hier l'étude réclamée depuis trois ans par le Snec-CFTC sur le temps de travail effectif des enseignants : le temps médian effectif de travail des enseignants est estimé par la direction ministérielle à 43 heures par semaine, soit 3 heures de plus que les autres cadres de catégorie A de la fonction publique d'État. En excluant le premier et le dernier décile, le temps de travail varie de 35 à 60 heures par semaine dans le premier degré et de 33 à 65 heures dans le second degré.

La Depp a publié, hier également, les premiers résultats du premier *Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Education nationale exerçant dans un établissement scolaire* (public ou privé). Nous notons :

- Perspectives de carrière (avancement, promotion, rémunération) : 2,4 à 3,1 / 10 selon le type d'enseignant
- Niveau de rémunération : 2,9 à 3,4 / 10
- Sentiment d'épuisement professionnel : 6,7 à 7,1 / 10
- Sentiment que votre métier est valorisé dans la société : 2,0 à 2,5 / 10

Ces deux séries d'indicateurs confirment ce que les représentants des maîtres pointent depuis des années.

Une question : maintenant que l'employeur a vérifié par lui-même, que compte-t-il faire ?

Une certitude : la remédiation s'annonce mal.

En effet, la cacophonie autour de la revalorisation montre, soit que l'exécutif ne sait que faire, soit qu'il n'a pas l'intention de faire, soit qu'il émet des annonces successives contradictoires pour mesurer leur degré d'acceptation par l'opinion publique.

Quoi qu'il en soit, le projet de loi de finances est conforme à ce qu'annonçait M. le Ministre et non à la promesse d'une revalorisation de 10 % pour tous et sans contrepartie faite par le Président de la République dans son courrier aux enseignants du 16 septembre. Le Snec-CFTC rappelle sa demande d'une revalorisation de 20 % pour tous et une attention particulière pour les maîtres délégués.

Même divergence entre les annonces présidentielles et les propos tenus aux organisations syndicales par M. le directeur de cabinet du ministère de l'enseignement et de la formation professionnels. Nous ne revenons pas sur les détails, les ayant déjà communiqués.

Qui croire ? Que croire ?

Les récentes annonces de M. le Ministre sur les contreparties qui pourraient être demandées aux enseignants du premier degré en échange d'une revalorisation ne risquent pas de faire remonter les indicateurs de bien-être au travail ! Une journée continue de 9 heures de travail, sans pause le midi... Et que dire de la méthode ? Affirmer que faire travailler les professeurs le midi est le seul moyen de lutter contre la violence scolaire relève, du point de vue des maîtres, de la culpabilisation et de la manipulation de l'opinion publique pour faire pression sur eux.

Tout cela n'est, sur le fond et sur la forme, ni honnête, ni juste, ni respectueux, ni valorisant. Cela est simplement inacceptable.

Les représentants des maîtres sont depuis quelques mois davantage entendus, c'est incontestable et appréciable. Il reste une nécessaire étape à franchir : écouter les maîtres et travailler avec eux, pas contre eux.

Pour finir : le ministère n'a pas accédé à la demande du Snec-CFTC d'intégrer des maîtres de l'enseignement privé sous contrat à l'Observatoire des rémunérations et du bien-être. Les élus Snec-CFTC demandent au ministère de bien vouloir rectifier et, dans l'attente, de bien vouloir faire preuve de transparence envers les plus de 140 000 agents concernés en transmettant aux élus au CCMMEP l'intégralité des analyses et travaux concernant les enseignants.